



éducation
Sud80

snetaa
FO

FNEC FP
FO



U.
FSU 80

ABANDON DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES EN GRÈVE DÈS LE 19 JANVIER !

La première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation à 43 annuités et la fin de la plupart des régimes spéciaux.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleuses et travailleurs et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Dans l'éducation, les conditions de travail ne cessent de se dégrader, tout comme le niveau de vie des enseignant·es et des personnels d'éducation. Manque de personnels, empilement des tâches imposées, inutiles et chronophages, réformes qui empêchent les enseignant·es d'accomplir leurs missions et menacent la voie professionnelle d'un plan social, refus de temps partiels, de disponibilités, de mutations et même de démissions, pressions et répression hiérarchiques. À cela s'ajoute la suppression de 142 postes d'enseignant·es annoncée dans l'académie d'Amiens pour la prochaine rentrée, qui présage de nombreuses fermetures de classes et augmentations du nombre d'élèves par classe, alors que la France bat déjà un record de ce point de vue. On nous demande en plus de travailler plus longtemps. Pour nos organisations syndicales, c'est inacceptable !

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie cette réforme ! Cette idéologie réactionnaire du travailler plus et plus longtemps doit être combattue avec force.

D'autres choix doivent être faits pour une meilleure répartition des richesses qui permette l'abaissement de l'âge de départ à la retraite. C'est d'abord par l'augmentation des salaires que les cotisations pour la retraite augmenteront. Dans l'éducation, alors que la promesse du candidat Macron de 10% d'augmentation pour tous les personnels en janvier 2023 vient d'être reniée, elle est plus que jamais urgente. C'est ensuite par la multiplication des emplois stables, donc par l'ouverture de postes statutaires, et non par leur suppression, que les cotisations pourront aussi augmenter.

Nos organisations syndicales exigent donc l'abandon de ce projet de réforme.

En 2019, les écoles et établissements scolaires ont montré leur détermination à défendre notre système social en se mobilisant massivement dès le 5 décembre, en participant aux AG de grève et aux diverses actions collectives. Ces luttes ont été victorieuses et ont permis l'abandon du projet gouvernemental de retraites par points.

En 2023, montrons au gouvernement que notre détermination est intacte !

Les organisations syndicales CGT Educ'action 80, FNEC-FP-FO 80, UNSA Education 80, SNETAA-80, CNT-SSEC80 FSU 80 et SUD Education 80 appellent l'ensemble des personnels à être massivement en grève et à manifester dès le jeudi 19 janvier. Elles les appellent à réunir et prévoir dès maintenant des assemblées générales pour décider des suites à donner à la grève si le gouvernement ne retire pas son projet de réforme.

**Manifestations le 19 janvier
A Abbeville à 10h boulevard Vauban
A Amiens 14h à la Maison de la Culture**

Faisons de cette journée le point de départ d'une puissante mobilisation qui s'inscrira dans la durée pour la défense de nos retraites, l'augmentation de nos salaires, l'amélioration de nos conditions de travail et de nos services publics.